



**Délibération n° 2020-12-12-01**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**Du Conseil Syndical du 12 décembre**  
**2020**

**Objet :** Rapport  
d'Orientation Budgétaire

---

**Rapporteur :** Sébastien  
GOUTTEBEL

---

**Secrétaire de séance :**  
Evelyne BRUN

---

**Date de convocation :**  
02 décembre 20

---

**Nombre de délégués :**

En exercice : 140

Présents : 96

Pouvoir : 8

Votants : 106

Pour : 86

Non pas pris part au vote :

20 - BELGARDE Joseph,  
BESSEYRE Fabien,  
BONNET Grégory,  
COMBES Didier, COUPAS  
Rémi, DOMINGO Marcel,  
DUCOING Guy,  
FONTENILLE Jean, GAAG  
Dominique, GUELON  
René, JARLIER  
Dominique, JÉROME  
Christian, LARDANS  
Jacques, MARLET Pierre,  
MEALLET Roger Jean,  
PEYRARD Nicolas, ROBIN  
Christian, SANCHEZ  
Claude Emmanuel, SAVY

L'an deux-mille-vingt, le douze décembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux du SIEG TE63 – 36 rue de Sarliève à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

**Titulaires :** AMBLARD Patrick, ANDRE Jean-Luc, ARCHENY Danièle, AUBRY Jacques, BANNIER Dominique, BAULAND Gisèle, BELGARDE Joseph, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, BRUSTEL Jean-Marc, CHABRILLAT Rémi, CHANSARD Gérard, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COMBES Didier, COMPTE Serge, COUDUN Laurent, COUPAS Rémi, DAUPHIN Serge, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David (titulaire SIE Thiers), DEROSSIS David (titulaire EPCI), DEVERNOIS Marc-Antoine, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FONTENILLE Jean, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GARCIA Yannick, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, HACHEMI-LANSON Nouredine, HAUTEVILLE Cyril, JARLIER Dominique, JÉROME Christian, JOURDY Isabelle, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEOTY Daniel, LEVI ALVARES Luc, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire EU), MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire CAM), MARQUES Antonio, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, MERCERON Jean-Luc, MIZOULE Lucie, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABLONIERE Didier, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe THEVENET Emilie, TOURLONIAS Vincent,



Philippe, THEVENET  
Emilie



PUY-DE-DÔME

Envoyé en préfecture le 16/12/2020  
Reçu en préfecture le 16/12/2020  
Affiché le   
ID : 063-256300146-20201212-2020121201-DE

VALLEIX Philippe, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard,  
WATERLOT Philippe

**Suppléants ayant pouvoir :**

GAAG Dominique (pour AMEIL Pascale), ZIMNIAK Didier (pour BARRASSON Bernard), PEYRARD Nicolas (pour BOYER Michel), MARLET Pierre (pour CONSTANTIN François), TARDIVEL Ghislain (pour FANJUL José), CIOLI Yves (pour MERABET Chakir), RATIGNET Benoit (pour METZGER Pierre), ECK Steeve (pour SANCHEZ Nicolas)

**Pouvoirs :** BARGEON Marcel à PERCHE Serge, BONNEFONT Philippe à RAY Raïssa, CHALUS Jean-Baptiste à GUILLAUME Stéphane, CLEMENT Jean-Marie à GOUTTEBEL Sébastien, DOMINGO Marcel à COUPAS Rémi, LECHEVALLIER Christine à DURANTIN Christian, MASSON Adrien à CHANSARD Gérard, PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi.

**Secrétaire de séance :** Evelyne BRUN

Le Président rappelle que l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L 2312-1, L 3312-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat d'orientation budgétaire.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire (ROB) est venu compléter la loi.

Le ROB donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, vote la présentation du ROB.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 16 décembre 2020 et de la publication le 16 décembre 2020.